

## **26/05/2016 : Aide européenne/ MORY-GLOBAL S.A.S. : l'exemple d'une Europe utile et efficace pour ses citoyens ! – Jérôme Lavrilleux (PPE, Fr)**

« Je me réjouis de l'adoption de cette aide par le Parlement européen. Les difficultés que rencontre, en France, le secteur du transport routier de marchandises sont incontestables. 8 578 000 euros seront donc investis afin d'assurer la réorientation professionnelle des 2 132 employés licenciés de la société Mory-Global S.A.S., répartis sur 54 sites en France. Voici l'exemple d'une Europe utile et efficace pour ses citoyens ! », a déclaré Jérôme Lavrilleux.

Les employés de l'ancienne société Mory-Ducros S.A.S. n'ayant pas eu la chance d'être gardés au sein de Mory-Global S.A.S. lors du rachat, avaient bénéficié d'une aide équivalente de l'Union européenne en 2015.

« Face à la crise que connaissent nos transporteurs depuis dix ans, l'Union européenne doit réfléchir à des mesures afin de protéger les entreprises et les salariés de ce secteur, soumis à une concurrence déloyale et échappant à tout contrôle », a ajouté le député européen.

« Ainsi, nous devons aujourd'hui proposer une politique européenne plus cohérente et plus efficace pour lutter contre le dumping social. Je pense notamment aux dysfonctionnements inadmissibles de la directive sur le détachement des travailleurs, contre lesquels je sais que ma collègue française du Groupe PPE, Elisabeth Morin-Chartier apportera, en tant que rapporteur et avec tout mon soutien, des réponses concrètes ».

« À ce sujet, la France doit aussi assumer ses responsabilités en transposant plus rapidement les dernières règles d'application et en donnant plus de moyens aux contrôles », a conclu Jérôme Lavrilleux.

### Contexte:

Le Parlement européen a adopté, lors de la séance plénière du 26 mai 2016 à Bruxelles, une enveloppe de 5 146 800 euros au titre du Fonds européen d'ajustement à la mondialisation (F.E.M.) pour aider 2 132 travailleurs licenciés de l'entreprise française de transport de marchandises Mory-Global S.A.S. (ex Mory-Ducros S.A.S.). Ce financement s'inscrit dans un projet global de 8 578 000 euros (co-financement national et européen).

Ce fonds a pour objectif de financer la réorientation professionnelle des personnes ayant perdu leur emploi sur les 54 sites français de l'entreprise.